

SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51/>



FLASH-INFOS du 6 janvier 2012



Merci d'afficher la pièce jointe ou de transférer le mail à vos collègues

- 1/ CAPD formation continue
- 2/ Vœux présidentiels : l'École de la République désarticulée
- 3/ Evaluation des enseignants
- 4/ Reconduction du PASS Education
- 5/ Participer au débat présidentiel
- 6/ TVA sociale : c'est non, pour l'UNSA

1/ CAPD formation continue

Lire la déclaration du SE-UNSA > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article562> (vous y trouverez les revendications de notre syndicat en matière de formation professionnelle)

Pour savoir si votre stage est accepté, envoyez nous un mail au 51@se-uns.org

Compte rendu > Formation continue :

Pour le Se-UNSA, les stages visant à mettre à niveau les compétences professionnelles devraient tous être programmés sur le temps scolaire, ce qui n'est pas le cas pour tous.

- Stage histoire des arts en anglais remplacé par un stage d'anglais au cycle 2 sur 10 jeudis en stage filé M2
- Pour certains stages, des collègues ne sont pas retenus car l'ensemble des enseignants d'une école postule pour le même stage avec remplacement M2. Or l'IA ne veut pas qu'il y ait que des M2 dans une école pendant 15 jours...L'administration étudie la possibilité de remplacer au moins 1 collègue par 1 BDFC. Si ce n'est pas possible alors on essaiera de proposer un autre stage à une autre date... ou il y aura 1 priorité pour l'an prochain.
- Rémunération des M2 en stage : 490€ brut par semaine.
- Les stages de maths n'attirent pas grand monde. Il y aura donc une relance.
- Stage scolariser un élève handicapé en milieu ordinaire : 3 candidats seulement sur 16 possibles... L'administration réfléchit à une forme différente. Pour le SE-Unsa, les collègues ne se sentent pas forcément concernés tant qu'ils n'ont pas un tel enfant en classe et qd ils en ont un, un stage en mars est tardif !
- Stages Hors temps Scolaire : le stage remise à niveau bureautique C2i niv 1 est basculé sur le stage certification C2i niveau enseignant. le stage ELV outils numérique est annulé faute de candidats... les ateliers histoire des arts sont annulés faute de candidats.
- Stages d'adaptation à la fonction : l'ensemble des délégués des personnels fait remarquer qu'il s'agit là de formation initiale pris sur le budget de la Formation Continue.
- Un stage d'école en plus à Bazancourt

Nombre de candidatures et de candidats : 1162 candidats – 1981 candidatures exprimées et 1748 retenues.

Questions posées par les organisations syndicales

-Frais de déplacements dans les circos (CPC, IEN)

Le SE-UNSA a demandé une clarification sur cette question, après sollicitation des CPC (difficultés à faire prendre en compte des demandes de remboursement sur l'application dédiée...)

Réponse de l'IA >La somme affectée à chaque circo est calculé sur la base d'un AR par classe. Cela donne un NB de Kms qui donne un budget. (les classes des écoles privées comptent également pour 1/4 de ce qui est donné pour une classe du public il y a moins de visites dans les écoles privées) La participation à aux groupes de travail est également valorisée dans l'enveloppe de chaque circo. Ce mode de calcul est partagé par tous les IEN... et les circos jouent bien le jeu. Mais l'année budgétaire se finit début décembre ce qui n'empêche pas de continuer à se déplacer... C'est seulement le remboursement qui est différé. Entre les circos gourmandes et les économes il n'y a pas beaucoup de différences et le budget global est maîtrisé.

Avis du SE-UNSA : Tous les états de frais doivent donc être rentrés dans l'application, dès l'instant où cela correspond à une mission. On nous assure que les remboursements devraient être assurés.

Réunion des CPC : Nous avons convenu avec l'IA de la tenue de cette réunion, il y a un an. Elle n'a toujours pas eu lieu. Réponse de l'IA >Une date va être fixée par l'IA lors d'un conseil d'IEN très prochainement. De plus 2 stages de formation continue ont été organisés à partir de leurs demandes

EVS en fin de contrat au 31 janvier : Ils seront prolongés (suivant leurs droits personnels)

1/2 journées de solidarité, pourquoi obligatoirement sur la période janv-février ? : Le but a été d'harmoniser départementalement pour faciliter les déplacements de ceux qui sont sur plusieurs circos

Rapports d'inspection non reçus et note non établie : d'autres collègues nous ont fait part de leur situation, qu'en est-il ? L'IA s'attache à régler le problème rapidement.

Temps partiel à 80% : l'administration rappelle que les journées rendues à 100% (7 dans l'année) sont des journées où le collègue effectue une mission de remplacement. Ceci est valable aussi pour les 80 % qui ont été reconduits. La nouvelle circulaire de l'IA qui paraîtra en mars rappellera plus clairement ce point.

2/ Vœux présidentiels : l'École de la République désarticulée

Lors de ses vœux au monde de l'Éducation, le Président de la République vient de tracer les contours précis du projet pour l'École que portera le candidat Sarkozy dans la campagne des présidentielles.

Durant ce quinquennat, il aura, par touches successives, entamé une **transformation en profondeur de notre système éducatif** : suppression de la carte scolaire, dynamitage de la formation des enseignants, asphyxie des RASED, recrutement des personnels par les chefs d'établissements en zone ÉCLAIR, volonté de mettre en place un système d'évaluation injuste et inefficace...

Il annonce aujourd'hui la poursuite de sa politique d'étouffement budgétaire. Il la couple à une vision libérale et rétrograde dans laquelle le collège deviendrait une machine à exclure. Là où il faudrait lutter contre la difficulté scolaire, c'est une orientation sans issue qui est proposée.

Quant à l'autonomie accrue des établissements, présentée comme le moyen de restaurer l'autorité des enseignants, elle est, de fait, prétexte à une mise en concurrence dévastatrice pour la cohésion sociale. **D'un côté les « classe affaire », de l'autre les établissements « low cost ».**

Cerise sur la galette, le Président de la République annonce « une augmentation considérable de la rémunération des enseignants », oubliant qu'il en avait pris l'engagement dans sa « lettre aux éducateurs » de 2007 »... et que les personnels attendent toujours !

Pour le SE-Unsa, ce projet ne peut être celui de l'École de la République. Il formule le vœu que l'Éducation reste un droit garanti par l'État et un investissement indispensable pour la Nation qui doit y consacrer des emplois et un budget conséquent. La cohésion sociale et l'avenir du pays sont à ce prix.

Christian Chevalier, secrétaire général du SE-UNSA

A écouter l'interview de Christian Chevalier sur France inter (3mn) à ce sujet

➤ <http://www.franceinter.fr/emission-journal-de-18h-le-journal-d-angelique-bouin-38>

3/ Evaluation des enseignants : le projet de texte doit être retiré



Le ministère de l'Éducation nationale doit retirer ses projets concernant l'évaluation des enseignants et la restructuration de leurs carrières, et prendre le temps d'ouvrir de nouvelles discussions comme la Fonction publique lui en donne désormais l'occasion.

En effet, le décret «Fonction publique» n° 2011-2041 du 29 décembre 2011* repousse désormais au 1er janvier 2013 la généralisation de l'entretien professionnel et de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires.

Il n'y a donc pas d'urgence, pour le ministre de l'Éducation nationale à persister dans une réforme non seulement précipitée mais dont les dispositions seraient éminemment dommageables en termes de progression réelle de carrière pour tous les enseignants et personnels d'éducation.

La suite > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4136>

4/Le Pass Education est reconduit à partir de janvier 2012.

Le « pass education » mis en œuvre en avril 2009 arrive en fin de validité fin 2011

Une nouvelle carte "pass éducation" sera distribuée aux enseignants par les directeurs d'école et les chefs d'établissement **au cours du mois de janvier 2012**. Ce nouveau "pass éducation" sera valable pour la période 2012-2015

Ce dispositif a permis depuis trois ans à de nombreux enseignants d'accéder gratuitement aux musées nationaux. Pour le SE-Unsa ce « pass » est un vrai plus pour l'exercice de nos fonctions.

Nous actons donc positivement cette reconduction que nous revendiquons. Pour autant, les modalités de remise de ces « pass » devront, à contrario de ce qui s'est fait en 2009, permettre à tous les enseignants y compris ceux exerçant sur plusieurs établissements ou sur une mission de remplacement d'y avoir accès. Le SE-Unsa y veillera.

><http://www.education.gouv.fr/cid24202/pass-education-gratuite-des-musees-pour-les-enseignants.html>



5/ Le SE-UNSA Marne sur France Télévision internet

Nous avons été sollicités pour « café de campagne » sur la question « que demandez-vous au futur président ? »

3 chroniques ont été mises en ligne par le journaliste où nous nous exprimons sur la situation de l'École et des enseignants

-Sur les **Rased** c'est ici ><http://www.francetv.fr/2012/que-demandez-vous-au-futur-president-25633>

-Sur les **suppressions de postes et la maternelle** c'est là > <http://www.francetv.fr/2012/quattendez-vous-du-futur-president-26391>

-Sur la **condition des enseignants et la mise à mal de la laïcité** c'est là > <http://www.francetv.fr/2012/quattendez-vous-du-futur-president-26115>



L'Education sera au cœur du débat présidentiel. Nous, représentants syndicaux, posons nos petites pierres, chaque fois que cela est possible dans les médias, et en voici un exemple. A vous aussi, individuellement, de donner de votre voix !

Le Se-UNSA vous propose des moyens modernes d'expression : il suffit de s'en saisir !

-Un blog > <http://ecolededemain.wordpress.com/> : dessinons l'école et le collège de demain pour la réussite de tous les élèves

-Un facebook > <http://www.facebook.com/ecolededemain?ref=ts>

Un **blog Unsa Education Marne** pour mieux connaître ce qui se passe chez les autres professionnels de l'Éducation > <http://unsa-education-marne.over-blog.org/>

..et puis vous pouvez demander à devenir « ami » sur le Facebook **Se Unsa Marne Reims** !

6/ TVA sociale : c'est non, pour l'UNSA

Au prétexte d'améliorer notre compétitivité, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre à marche forcée d'une TVA sociale. **Pour l'UNSA, cette mesure relèverait d'une double erreur** :

-Elle réduit la compétitivité à la seule question du coût du travail : c'est négliger les effets pourtant déterminants de la recherche, de la qualification, du positionnement des produits, des réseaux de

financement, des structures d'entreprises, des politiques commerciales, etc... Pour l'UNSA, il faut davantage orienter l'offre productive vers des produits innovants validés par le marché mondial.

-Elle enclenche une augmentation mécanique des prix, qui touchera de plein fouet les consommateurs financièrement les moins aisés : c'est courir le risque d'une réduction de la consommation, anéantissant un peu plus une activité économique déjà ralentie par la crise.

Pour l'UNSA, l'amélioration de la compétitivité et de l'emploi ne peut se faire dans un simplisme caricatural. Quant au financement de notre système de protection sociale, cette « TVA sociale » pose plusieurs questions :

- comment être sûr que les recettes tirées de cette TVA seront bien affectées au financement de notre protection sociale ?
- l'augmentation de la TVA serait-elle identique pour tous les produits, notamment ceux de première nécessité ?

Pour toutes ces raisons, l'UNSA suggère de laisser travailler le haut conseil en cours de constitution, plutôt que de précipiter des annonces inconsidérées.

L'UNSA est favorable à ce que les dépenses relevant de la solidarité nationale ne pèsent plus sur les comptes sociaux. A ce titre, elle s'est toujours prononcée en faveur d'un recours à la CSG qui touche tous les revenus, y compris ceux du capital.

Pour l'UNSA, la TVA sociale c'est non !

Luc BERILLE, Secrétaire général

Document annexe pour mieux se repérer:

Intervention de Luc BERILLE à l'occasion des rencontres de la Mutualité Française

<http://www.ecole-montsouris.fr/wp-content/uploads/2011/12/afim01122011.pdf>



Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

2nd degré :

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / Lycées Collèges

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement

PRO



Je ne reste pas isolé, j'adhère !

> <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>
Contactez-nous.

L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».